



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E150103

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2026

ÉDITÉ LE

20/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 55 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS CEDEX 2009B00217

Siret : 512 257 791 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6111466

Assurance Responsabilité Travaux :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES SV75018041T31405

Assurance Responsabilité Civile :
MONCEAU GENERALE ASSURANCES SV75018041T31405

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : PAINCO & MARTINEAU

2 RUE LOUIS BODIN
41120 SAMBIN

Téléphone : 02 54 20 15 77

Portable : 06 70 50 57 97

Fax :

Site Internet : <http://www.paincomartineau.fr>

E-mail : painco.martineau@gmail.com

Responsabilité légale :
PAINCO NATHALIE GÉRANTE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/04/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Maçon,Plombier)	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/06/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	03/04/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/04/2025
o Fenêtres de toit	28/02/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/02/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	28/02/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/04/2023
o Isolation des combles perdus	28/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.